



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Health Agency of Canada / Agence de la santé publique du Canada

Attn: Lana Ibrahim
Email: contracts.east-est.contracts@hc-sc.gc.ca

REQUEST FOR PROPOSAL
AMENDMENT
MODIFICATION
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Health Agency of Canada
We hereby offer to sell to Her Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Proposition à:
Agence de la santé publique du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

Instructions : See Herein
Instructions: Voir aux présentes

Issuing Office – Bureau de distribution
Public Health Agency of Canada / Agence de la santé publique du Canada
200, Eglantine Driveway
Tunney's Pasture
Ottawa Ontario K1A 0K9

Form with multiple sections: Title - Sujet, Solicitation No. - N° de l'invitation, Amendment No. - N° de Modification, Date: 31 août 2023, Solicitation Closes at, Time Zone, F.O.B. - F.A.B., Address Enquiries to, Destination, Delivery required, Vendor/firm Name and address, Facsimile No., Telephone No., Name and title of person authorized to sign, Signature, Date.



La modification 001 à l'invitation #1000252004 est émise afin de :

- Répondre aux questions reçues.

1. QUESTIONS

Question# 1. . À la page 12, la sollicitation stipule ce qui suit : « Le soumissionnaire doit être une association nationale, comme le montre son site web accessible au public, qui représente des microbiologistes médicaux et/ou des médecins infectiologues hospitaliers agréés, spécialisés dans les domaines de la microbiologie médicale et des maladies infectieuses ». Pouvez-vous préciser la signification de cette exigence ? Plus précisément :

- a. Pouvez-vous définir le terme « national » ?
- b. Veuillez confirmer qu'une organisation dont le siège social se trouve aux États-Unis, mais qui est en mesure de faire des affaires à l'échelle internationale peut soumissionner pour cette opportunité.
- c. En ce qui concerne l'exigence selon laquelle « l'association représente les microbiologistes médicaux et/ou les médecins infectiologues hospitaliers agréés », pouvez-vous définir ce que signifie le terme « représente » ?
 - i. En outre, le candidat à cette opportunité doit-il être l'association représentant les microbiologistes médicaux et/ou les médecins spécialistes des maladies infectieuses exerçant en milieu hospitalier ?

Réponse #1:

- a. Avec des membres provenant de plusieurs provinces/territoires.
- b. Pour autant que l'organisation américaine ait une représentation nationale du Canada, c'est-à-dire des membres de plusieurs provinces/territoires.
- c. Représente signifie les membres de l'association incluent des « microbiologistes médicaux et/ou des médecins spécialistes des maladies infectieuses exerçant en milieu hospitalier » ET l'association offre des possibilités de développement professionnel/plaide pour le compte des membres. Cette association représente ces personnes par le biais d'une structure de gouvernance formalisée comprenant un mandat et des membres.
 - i. Oui.

Question #2 : À la page 13, la sollicitation stipule ce qui suit : « Le soumissionnaire doit représenter des médecins et des microbiologistes médicaux ayant des privilèges dans au moins 140 hôpitaux au Canada. Le soumissionnaire doit identifier et fournir une liste des hôpitaux avec lesquels il travaille en partenariat. » Pouvez-vous préciser la signification de cette exigence ? Plus précisément :

- a. En ce qui concerne l'exigence selon laquelle le soumissionnaire doit représenter des médecins et des microbiologistes médicaux ayant des privilèges dans au moins 140 hôpitaux au Canada, pouvez-vous définir ce que signifie le terme « privilèges » ?
- b. En ce qui concerne la liste des hôpitaux avec lesquels le soumissionnaire travaille en partenariat, pouvez-vous définir ce que signifie le terme « partenaire » ?

Réponse #2:

- a. Nous faisons référence aux privilèges associés au statut d'emploi et au fait qu'ils sont accrédités dans leur spécialité (p.ex. FRCPC et enregistrement auprès de l'autorité provinciale/territoriale dans laquelle ils exercent).



- b. Le partenariat est défini comme l'affiliation des membres aux hôpitaux avec lesquels ils ont un statut d'emploi.

Question# 3 : 3. Nous avons remarqué que le Programme canadien de surveillance des infections nosocomiales (PCSIN) et Prévention et contrôle des infections Canada (PCI) effectuent des travaux connexes à ce projet. Pouvez-vous nous expliquer comment les travaux de ce projet s'intègrent au PCSIN et/au PCI?

Réponse # 3:

Cette enquête s'appuiera sur trois enquêtes de prévalence ponctuelle menées en 2002, 2009 et 2017 par le PCSIN. Pour les hôpitaux canadiens, ces enquêtes répétées sont largement utilisées pour comparer les taux d'infections nosocomiales, d'ORA et d'UAM, pour mesurer les changements de prévalence dans le temps, pour fournir des informations sur les programmes de contrôle de la RAM et pour identifier de nouvelles cibles pour la surveillance. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des travaux actuels du PCSIN et contribue à remplir le mandat du programme.

Le PCI est représenté au sein du PCSIN et collabore régulièrement avec ce dernier.

Question#4: Une prolongation au-delà de l'échéance initiale du 7 septembre 2023 à 14 heures, heure de l'Est, serait-elle possible ?

Réponse #4 :Non, Une prolongation n'est pas possible compte tenu du calendrier de notre projet.

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.